

Que peut faire la commune face au génocide en cours à Gaza ?

Interpellation devant le conseil communal en séance du 25 juin 2025

Un génocide se déroule sous nos yeux à Gaza.

Plus personne ne peut l'ignorer maintenant. Des images horribles nous parviennent chaque jour de Gaza. Les dirigeants occidentaux parlent de « honte absolue » (le président Macron), de « génocide » (Maxime Prévot, notre ministre des affaires étrangères, à titre personnel), une majorité d'états européens veulent revoir l'accord de coopération avec Israël, le secrétaire général de l'ONU s'alarme du bilan humain, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme dénonce un nettoyage ethnique, les ONG HRW, Amnesty et MSF accusent Israël de génocide. Elie Barnavi, historien, ancien ambassadeur d'Israël en France, déclare « il y a des génocidaires au sein du gouvernement israélien ».

Cette intention génocidaire est d'ailleurs assumée avec un cynisme ahurissant. Le premier ministre, Benjamin Netanyahu, avait clairement annoncé début mai « La phase finale de l'occupation complète de Gaza avec le déplacement forcé des 2 millions de Gazaouis dans une zone près de la frontière égyptienne ». Cette opération est en cours et a démarré par une intensification des bombardements et des destructions systématiques, avec des dizaines de victimes supplémentaires quotidiennes. L'aide humanitaire, après avoir été bloquée durant près de 3 mois, n'a repris qu'au compte-goutte. Le ministre d'extrême droite, Ben-Gvir, déclare « Je ne vois pas pourquoi nous devrions leur donner quoi que ce soit, ils ont assez de nourriture là-bas ».

D'autres déclarations de responsables israéliens allaient déjà dans ce sens dès le début de la guerre. Yoav Galant, ministre de la défense à l'époque, disait « combattre des « animaux humains », pour d'autres responsables « Gaza ne reviendra jamais comme avant. Nous éliminerons tout », « nous occuperons Gaza pour y rester ». Et ce genre de déclarations se multiplient.

Les preuves sont accablantes. Et elles sont insupportables : une population déplacée, redéplacée, une famine organisée, des enfants mutilés, des gens qui brûlent dans leurs tentes, des bombes qui peuvent tomber n'importe quand, des drones qui tirent sur les blessés, des camions et des bateaux d'aide humanitaire pris pour cible, le personnel médical visé et tué pour essayer de venir en aide aux Gazaouis. Ce n'est pas une guerre, c'est un massacre organisé, largement documenté, sur fond raciste, pour annexer un territoire, c'est une entreprise coloniale dont nous devrions toutes et tous avoir honte et fermement condamner.

On ne peut justifier ces actes comme une soi-disant réponse légitime aux crimes et aux prises d'otages du 7 octobre 2023. On ne répond pas à un crime par un autre. La punition collective de tout un peuple est une abomination.

Les citoyens se mobilisent dans le monde entier, en Belgique aussi. Les grandes manifestations de solidarité avec le peuple palestinien se succèdent à Bruxelles et ailleurs en Belgique.

Les gouvernements bougent aussi dans le monde, trop timidement encore sans doute, prennent des mesures à différents niveaux. Hélas très peu de pays européens ont pris des mesures fortes mais on sent que le vent tourne, enfin dira-t-on. Les déclarations de dirigeants européens reprises au début de cette intervention le montrent.

Que peuvent les autorités communales ?

La politique internationale ne fait à priori pas partie des compétences communales. Mais le respect des droits humains s'impose à tout le monde, citoyens, citoyennes et institutions. Comme disent les analystes, il s'agit de se ranger du bon côté de l'histoire.

Ce fut le cas de la commune de Rixensart, à plusieurs reprises, dans le passé. On se souviendra du jumelage avec Bradu, commune roumaine, lors de la chute de Ceausescu, de l'adoption de la motion « Commune hospitalière » et de l'aide à l'hébergement des migrants et, bien sûr, des actions de solidarité avec l'Ukraine décidées par la commune.

Cette tradition de solidarité et de défense des droits humains ne peut se démentir aujourd'hui et la commune se doit de marquer son soutien au peuple gazaoui victime d'atrocités qui menacent sa survie. Dans les circonstances actuelles, l'inaction se mue en complicité. Par ailleurs, le Règlement d'ordre intérieur du conseil communal et la charte de déontologie et d'éthique des conseillers engagent ces derniers au respect des principes fondamentaux de la dignité humaine.

Il n'y a donc pas à tergiverser.

Que peut faire la commune ?

C'est bien entendu au Collège et au conseil communal d'en décider.

Mais comme citoyens engagés de Rixensart, nous sommes nombreux à vous demander de réagir. Concrètement, nous vous demandons :

- Au niveau de vos partis politiques, faire remonter vos voix, nos voix, pour amener votre parti à se positionner au plus vite et œuvrer en faveur de la reconnaissance de la Palestine et la prise immédiate de sanctions à l'égard d'Israël. Les sanctions telles que stopper les collaborations économiques, et surtout dans la défense et l'armement avec cet Etat ou toute autre collaboration institutionnelle ;
- Au niveau de la commune, rejoindre le groupe de communes belges (Liège, Verviers,...) et européennes qui se sont déclarées symboliquement « **commune contre le génocide et contre l'apartheid** » de façon à condamner ce qui est en train de se passer à Gaza ;

- Toujours au niveau de la commune (et du CPAS) d'exclure de ses marchés publics toute entreprise (sous-traitants éventuels inclus) ayant des liens ou jouant un rôle dans l'occupation de la Palestine. Il s'agit ici de respecter les obligations des collectivités locales de promouvoir les droits humains dans leurs transactions commerciales et de celles découlant de la législation belge et européenne sur les marchés publics, notamment la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;
- Et enfin, toute autre initiative dont les élus communaux pourraient s'inspirer, par exemple via les propositions des ONG engagées dans la défense des droits du peuple palestinien.

Je vous exhorte à agir rapidement, il y a urgence, chaque jour qui passe voit la mort de dizaines de victimes, dont des femmes et des enfants, bombardés, affamés, brûlés. C'est en multipliant les actions à tous les niveaux, du local à l'international, que les choses finiront par bouger.

Merci pour votre attention et votre solidarité.

Julie Blondeel



Avec le soutien de

Oxfam magasins du monde Rixensart

Amnesty international Rixensart

Alexis Deswaef, vice-président de la FIDH (Fédération internationale des droits humains)

Paix et justice au Proche-Orient (PJPO)Mazerine